ALORS QUE LE VOLUME HORAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET MOYEN SERA ALLÉGÉ

Le programme du secondaire inchangeable

«Je ne fais pas dans le populisme avec le bac. Nos programmes sont de la même qualité et du même volume que ce qui se fait dans le monde entier. Nous sommes obligés de suivre les normes internationales si nous voulons que le bac algérien soit reconnu ailleurs», telle est la réponse du ministre de l'Education nationale, M. Aboubakr Benbouzid, à ceux qui demandent l'allègement des programmes pour les élèves de la 3e année secondaire.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Présentant hier les résultats du travail des différentes commissions d'allègement des programmes scolaires, le ministre a exprimé toute la difficulté de celles-ci à réviser le volume horaire de l'enseignement secondaire, sachant qu'on ne peut pas modifier le contenu des programmes de l'enseignement secondaire. «Nous avons revu les programmes de sorte à éviter les redondances sur les trois années du cycle.

C'est uniquement dans ce sens que l'allègement a été fait», fera constater le ministre de l'Education qui ne manque pas de faire la comparaison entre le volume horaire appliqué en Algérie et ceux des autres pays du Maghreb et de l'Europe.

Concernant les promesses faites aux élèves de terminale après leur grève, le ministre a souligné qu'une commission travaille sur ce dossier et que les cours qui ne seront pas introduits dans les examens du baccalauréat seront rendus publics par cette commission qui se réunira le 12 mai prochain.

En insistant à maintenir les programmes du secondaire à leur volume actuel, le ministre refuse d'avouer l'échec des réformes même s'il met l'accent sur des dysfonctionnements de celles-ci, notamment en évoquant les erreurs relevées dans le manuel scolaire, la redondance et l'inflation notionnelles dans certains contenus et aussi l'inéquation entre les contenus de certains programmes et le volume horaire. «Les réformes sont un processus en évolution. Nous allons changer des choses à chaque fois que le besoin est exprimé.

La technologie est en évolution et nous devons la suivre», dit-il, omettant toutefois de préciser que les dysfonctionnements signalés à ce jour ne sont pas d'ordre technologique mais résultant d'un manque de concentration sur lesdites réformes.

Pour s'en convaincre, le département de Benbouzid a effectué une enquête dans 15 wilayas, récoltant les avis des enseignants, des directeurs des établissements et des inspecteurs sur les réformes.

Selon le premier responsable du secteur, les résultats de cette enquête ont fait ressortir que «les programmes sont bien faits dans leur contenu, mais trop chargés sur la grille horaire». C'est à partir de ce constat que leur allègement a été finalisé par les différentes commissions.

Des séances de remédiation pour les élèves en difficulté

Le ministre a invité le directeur de l'enseignement primaire et moyen, M. Abassi, à exposer à l'assistance les allégements retenus. Ainsi, pour le cycle primaire, il a été décidé de réduire de 27 à 24 heures le volume horaire pour les élèves de la 1re et 2e années, de 27 à 25,5 heures pour les 3e et de 30 et à 25 heures pour les classes de 4e et 5e. Par ailleurs, la séance de l'enseignement passe d'une heure à 45 mn.

Photo : Samir Sid.

Eviter les redondances sur les trois années du cycle.

Dans le cadre de ces nouveaux réaménagements des programmes de l'enseignement primaire, le système éducatif algérien introduit l'éducation morale tous les matins avant l'initiation des cours. Les enseignants auront désormais une nouvelle tâche «morale et éducative» à ajouter dans leur programme.

Chaque matin, un quart d'heure sera consacré par l'enseignant pour discuter avec les élèves des questions d'ordres divers liées à la vie quotidienne.

L'élève et son maître pourront échanger sur des événements qui concernent la nation, que ce soit sur le plan social, économique et même politique, si cela est nécessaire. Mais il faut retenir que pour éviter tout débordement de cet espace de communication vers des sujets sensibles et dangereux, les sujets de cet échange seront validés par le ministère de l'Education, nationale.

Cette nouvelle disposition qui fait son entrée dans le système éducatif se veut, en toute certitude, une réponse aux critiques dont a fait l'objet ce secteur sur la question des enfants kamikazes. Ces derniers suivaient pour la plupart d'entre eux une scolarité normale sans que leurs enseignants ne se doutent de quoi que ce soit. Autre nouveauté également, l'introduction de «la remédiation pédagogique» à partir de la rentrée prochaine.

Une heure et demi par semaine sera consacrée par des psychopédagogues aux enfants en difficulté scolaire.

Il s'agit, par cette initiative, d'apporter un soutien aux élèves dont la scolarité est perturbée pour diverses raisons.

Des enseignants formés prendront en charge cette tâche, avec l'appui et le soutien des parents. S'agissant toutefois de l'enseignement moyen, le département de Benbouzid a révisé à la baisse le volume horaire.

Ce qui est à retenir dans les différents allègements, c'est que suite à une décision politique, les cours d'arabe, d'éducation islamique et d'histoire n'ont pas été touchés par la baisse du volume horaire, bien que les tableaux affichés dans des exemples exposés lors de cette rencontre médiatique ont bel et bien relevé quelques révisions en la matière.

R. M.

BENBOUZID À PROPOS DES CONTRACTUELS :

«Ceux qui ne se plaisent pas peuvent partir»

20 000 postes budgétaires sont à promouvoir dès l'année prochaine dans le cycle moyen, a indiqué le ministre de l'Education nationale lors d'une conférence de presse animée hier.

Répondant à une question sur le sort réservé aux enseignants contractuels qui demandent à être recrutés, le ministre dira qu'«il n'existe aucune solution en dehors des concours». Selon Benbouzid, des contrats en bonne et due forme lient le ministère de l'Education à ces 40 000 suppléants de l'éducation et que toutes les décisions les concernant interviennent dans le respect de ce cadre conventionnel.

Le ministre insiste sur le fait que la formule de vacation existera aussi longtemps que l'enseignement. Il explique : «Nous avons des titulaires qui quittent leurs postes pour une raison ou une autre et ils ont le droit d'y revenir. Les contractuels sont recrutés pour des durées bien déterminées.»

A propos des suppléants qui exercent depuis des années, le ministre dira qu'«ils sont libres d'accepter ou de refuser le contrat qui leur est soumis.

Ce n'est pas mon affaire s'ils acceptent cette situation». Et d'ajouter : «Ceux qui refusent ce statut ne sont pas obligés de rester.»

R. M.

IL SERA DESTINÉ AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'EEPAD lance le programme Tarbiatic

L'EEPAD lance son nouveau produit «Tarbiatic» qui représente selon ses initiateurs, un premier pas vers l'école numérique. A cette occasion, M. Harzellah, P-dg de l'EEPAD a annoncé que son entreprise optera dans quelques mois pour la gratuité de la connexion ADSL et ne seront payés par les utilisateurs que les services à valeur ajoutée.

F. - Zohra B. - Alger (Le Soir) - Le nouveau programme, selon M. Harzellah, premier responsable de l'EEPAD, est une solution complète et évolutive qui permet à l'école de mieux intégrer et développer les usages des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Cette solution s'articule autour d'une plate-forme pédagogique qui met en réseau les différents acteurs de l'école que sont l'administration scolaire, les enseignants, les élèves et leurs parents. La solution leur permet, selon les privilèges qui leurs sont accordés, d'accéder à l'actualité de l'école. L'élève connecté peut aussi s'informer ou participer a la vie scolaire.

La plate-forme en question est structurée en cinq bureaux virtuels dont la bureau de l'académie, le bureau de l'administration de l'école, le bureau de l'enseignant, celui de l'élève et du parent d'élève. Ainsi, les élèves ont la possibilité de poursuivre leur scolarité en dehors des horaires officiels à partir de n'importe quel lieu notamment depuis leur domicile à travers une connexion internet.

Chaque élève détenteur d'un compte a accès à des contenus pédagogiques multimédias interactifs conformes aux programmes officiels pour améliorer ses apprentissages.

Tarbiatic selon ses initiateurs renferme aujourd'hui près de 600 cours et 4000 exercices avec corrigés couvrant les niveaux des classes d'examens de 4e année moyenne et 3e année secondaire. Les élèves sont accompagnés de leurs enseignants de la même manière que s'ils étaient dans la salle de cours, soulignent les responsables de l'EEPAD.

Les parents, pour leur part, peuvent aussi prendre connaissance des activités qui ont lieu à l'école comme ils sont informés par mail d'une éventuelle absence.

L'EEPAD a lancé un programme expérimental qui concerne une centaine d'écoles. Une dizaine d'entre elles a déjà été visitée et des séances d'information et de formation ont été organisées à leurs intentions par l'EEPAD. Il s'agit en fait d'écoles privées qui ont été réceptives au projet.

Par le lancement de Tarbiatic, l'EEPAD souhaite, selon son premier responsable, développer des contenus pédagogiques multimédias et d'utiliser efficacement les TIC dans les classes pour améliorer la qualité des apprentissages.

F.- Z. B.